

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Zwischenstaatliche Beziehungen, Banken
Akteure	Ecuador
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bovey, Audrey
Eperon, Lionel
Hulliger, Caroline
Mach, André

Bevorzugte Zitierweise

Bovey, Audrey; Eperon, Lionel; Hulliger, Caroline; Mach, André 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen, Banken, Ecuador, 1991 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Aussenwirtschaftspolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<hr/>	
AELE	Association européenne de libre-échange
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.02.1991
ANDRÉ MACH

Le président de l'Equateur Rodrigo Borja Cevallos et son ministre des affaires étrangères, tout comme le ministre des affaires étrangères argentin Guido di Tella quelques semaines plus tard, **ont eu des entretiens officiels avec R. Felber et J.P. Delamuraz** au sujet notamment de la coopération entre la Suisse et leur pays respectif. ¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 02.08.1994
LIONEL EPERON

Premier conseiller fédéral à effectuer une visite officielle au Pérou, Arnold Koller s'est entretenu avec le président péruvien **Alberto Fujimori** de questions économiques, des droits de l'homme et de la lutte contre le trafic de drogue. Il s'est ensuite rendu en Equateur où il a débattu notamment de la protection des minorités ethniques avec le président équatorien **Sixto Duran**. ²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.1995
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité les **conventions de double imposition** avec la République de l'**Equateur** (95.033) et la **Jamaïque** (95.034). ³

ANDERES
DATUM: 28.10.2014
CAROLINE HULLIGER

Fin octobre, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a accueilli **le ministre du commerce extérieur équatorien** Francisco Rivadeneira. Les discussions se sont surtout tournées autour des relations économiques bilatérales entre la Suisse et l'Équateur. ⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés. ⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des États s'est prononcé à l'unanimité (43 voix pour, 1 abstention) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation du **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Équateur**. Le protocole en question prévoit une mise à jour de la convention originelle du 28 novembre 1994, afin que celle-ci réponde au standard international de l'échange de renseignements sur demande, tel que défini par le Modèle OCDE. Le projet passe au Conseil national. ⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Le 6 décembre 2018, le Conseil national s'est à son tour exprimé en faveur du **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Équateur** (130 voix pour, 48 contre et 8 abstentions). Céline Amaudruz (udc, GE) avait au préalable fait savoir que les représentants du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre avaient l'intention de s'abstenir ou de refuser l'accord soumis au vote, craignant notamment que ce dernier n'ouvre la porte à des demandes groupées d'informations («fishing expeditions» ou «pêche aux données»). La convention a en définitive été adoptée par chacune des deux chambres fédérales à l'occasion du vote final du 14 décembre 2018. ⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Aussenwirtschaftspolitik

Le 4 mars 2019, le Conseil des États s'est prononcé à l'unanimité (40 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Le projet passe au Conseil national.⁸

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Tout comme la chambre haute, la chambre basse s'est ralliée à la version du projet élaboré par le Conseil fédéral (134 voix pour et 43 abstentions lors du vote sur l'ensemble). La proposition de la minorité Nussbaumer (ps, BL), qui prévoyait l'introduction d'un mécanisme institutionnel basé sur une collaboration entre partenaires sociaux et organisations spécialisées de la société civile afin d'observer la mise en œuvre des dispositions relatives aux normes de travail, aux droits de l'homme ou à la protection de l'environnement a ainsi été rejetée.

L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.⁹

1) FF, 1992, p. 1116; NZZ, 23.2.91.

2) NZZ, 20.7.94; TA, 2.8.94.

3) BO CE, 1995, p. 1034 ss.; BO CE, 1995, p. 1035 ss.; BO CN, 1995, p. 2543 ss.; BO CN, 1995, p. 2544 ss.; FF, 1995, III, p. 653 ss.; FF, 1995, III, p. 680 ss.

4) Communiqué du DEFR du 28.10.14

5) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale

6) BO CE, 2018, p. 734 ss.; BO CE, 2018, p. 735; FF, 2018, p. 2789 ss.

7) BO CE, 2018, p. 1081; BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2011 ; BO CN, 2018, p. 2254

8) BO CE, 2019, p. 1 ss.; FF, 2018, p. 627 ss.

9) BO CE, 2019, p. 589; BO CN, 2019, p. 1212 ss.; BO CN, 2019, p. 1368